

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE
N° 95.00.353.004.0 DU 29 DECEMBRE 1995

**Compteurs de volume de gaz
à pistons rotatifs SCHLUMBERGER
modèles DELTA
de désignations G16 à G4000**

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE, RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 71/318/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE, RELATIVE AUX COMPTEURS DE VOLUME DE GAZ, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE, RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DU DECRET N° 73-789 DU 4 AOUT 1973 RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS DE VOLUME DE GAZ ET DU DECRET N° 72-866 DU 6 SEPTEMBRE 1972 MODIFIE REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURAGE : COMPTEURS DE VOLUME DE GAZ.

FABRICANT

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, 420, rue d'Estienne d'Orves, BP 84, 92704 Colombes Cedex.

OBJET

Le présent certificat renouvelle et complète le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 85.0.02.353.9.0 du 8 juillet 1985 (1) relatif aux compteurs de volume de gaz SCHLUMBERGER modèles DELTA, de désignations G16 à G4000, à pistons rotatifs.

CARACTERISTIQUES

Les compteurs de volume de gaz à pistons rotatifs SCHLUMBERGER modèles DELTA de désignations G400 et G650, version fonte, diffèrent du modèle approuvé par le certificat précité en objet par une modification du dispositif de scellement dont les emplacements sont indiqués dans le tableau ci-après et sur les schémas annexés.

Modèle	DELTA N 150/1000 B de désignations G400 et G650	DELTA 3D 150/650 B de désignation G400
Scellements		
Carter avant	Repères 49 et 50	Repères 41 et 42
Carter arrière	Repères 49 et 50	Repères 41 et 42
Prise de pression	Repère 48	Repère 40
Capot et cadran (totalisateur)	Repère 70	Repère 62

Les autres caractéristiques sont identiques à celles du certificat cité en objet.

(1) Revue de Métrologie, juillet 1985, page 548.



INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du signe d'approbation C.E.E. de modèle qui est remplacé par le suivant :

F 95
353.004

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur sous la référence DA 13-1338.

VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

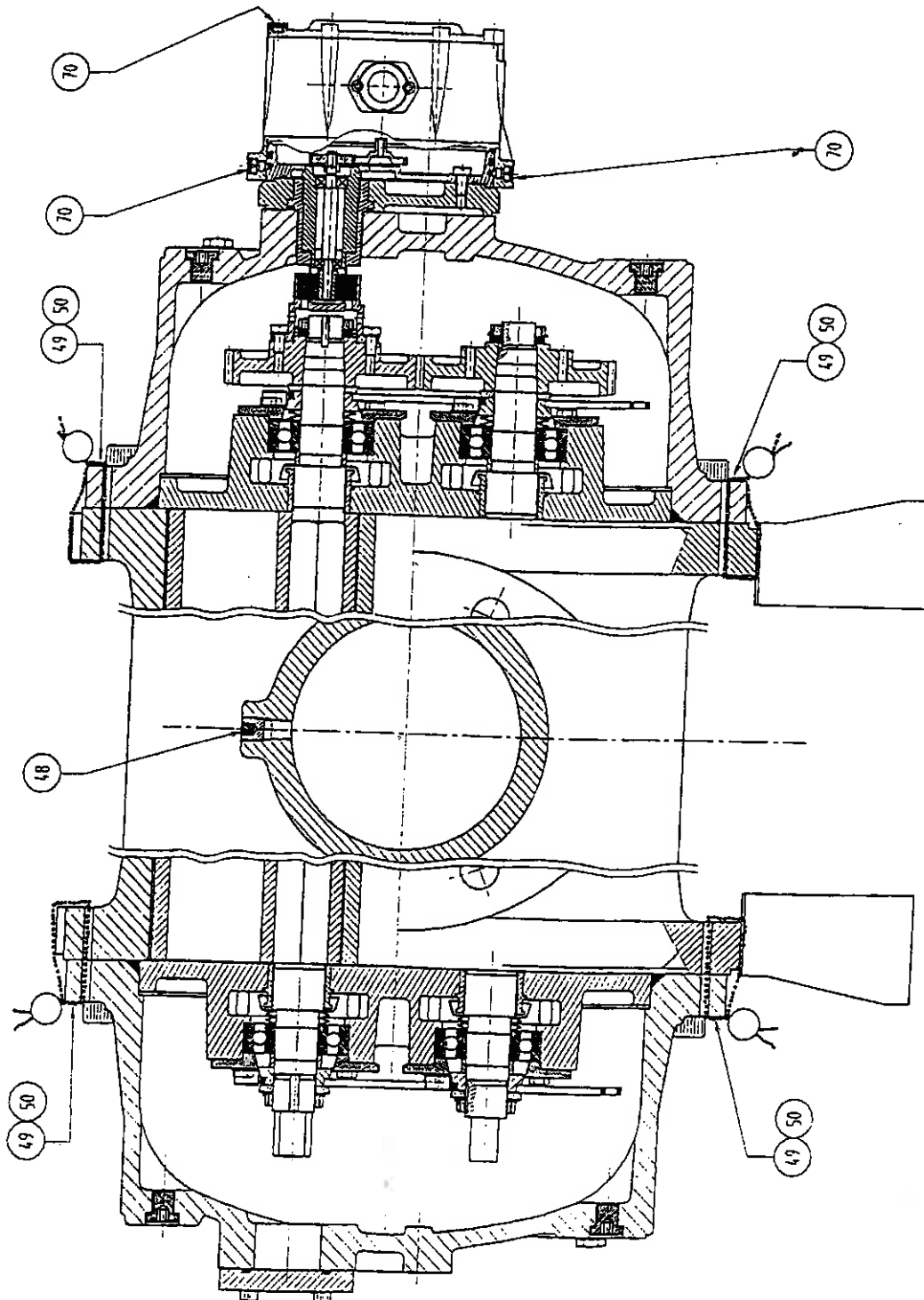
Schémas n^{os} 6256-1 et 2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

■ N° 6256-1
COMPTEUR SCHLUMBERGER, DELTA N 150/1000 DE DESIGNATIONS G400 ET G650



■ N° 6256-2

COMPTEUR SCHLUMBERGER, DELTA 3D 150/650 B DE DESIGNATION G400

